

Le 24 mai 2016

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la pêche et de la Mer
244, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : Préavis de grève à la Direction Générale de l'Aviation Civile du 3 au 6 juin 2016.

Monsieur le secrétaire d'Etat,

En octobre 2015, le gouvernement avait mandaté le directeur général de l'aviation civile pour négocier un nouveau protocole social à la DGAC pour la période 2016/2018.

Les discussions ont démarré en novembre 2015.

FO s'est engagé pleinement dans la négociation et a dès le début affiché 4 grandes revendications concernant tous les personnels de la DGAC :

- arrêt de la baisse des effectifs à partir de 2017,
- revalorisation des primes de 7% par an de 2016 à 2018 et décret spécifique pour le régime indemnitaire des 4 corps techniques,
- augmentation des taux promus/promouvables pour l'avancement de grade,
- amélioration des retraites.

Sur les effectifs, toutes les organisations représentatives de la DGAC (FO, CGT, SNCTA, UNSA et CFDT) ont écrit au Premier ministre fin novembre 2015 pour lui demander de mettre fin à la baisse compte tenu :

- de la reprise du trafic constatée depuis 2013 et des prévisions de croissance pour les années à venir (+2% par an),
- des baisses importantes déjà subies depuis 2008 (- 1000 ETP soit 10% des effectifs).

Nous n'avons reçu aucune réponse. Pire, la baisse des effectifs se poursuit en 2016 (-116 ETP pour la DGAC et l'ENAC).



La première priorité de la DGAC est d'assurer la sécurité du transport aérien et tous les personnels participent à la chaîne de sécurité. Dans un contexte de croissance du trafic, FO considère qu'il est indispensable d'augmenter les recrutements pour continuer à garantir un haut niveau de sécurité.

Le 20 mai, FO a été reçu par le Directeur général qui nous a présenté les arbitrages rendus par Matignon sur le protocole et ses mesures sociales.

FO constate que ces arbitrages sont bien loin de nos attentes avec une durée de protocole portée de trois à quatre ans sans aucune concertation.

C'est pourquoi FO appelle tous les personnels de la DGAC, de l'ENAC et du BEA à faire grève du vendredi 3 juin 2016 (prise de service du matin) au lundi 6 juin 2016 (prise de service du matin) afin d'obtenir satisfaction sur les revendications listées ci-dessus.

Conformément à la loi, nous sommes prêts à participer à toute réunion de conciliation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le secrétaire d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Jean-Christophe MAZIN
SNPACM-FO



Laurent NOTEBAERT
SNNA-FO



Olivier RICHARD
SNICAC-FO

